

Les résultats : A30 - Bocage vendéen

Les résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013



1 Le territoire.....	4	4 La composition des peuplements	15
Surface par occupation du sol.....	4	Surface par essence principale.....	15
Surface par occupation du sol et par classe d'altitude	5	Surface par groupe d'essences.....	16
2 Les forêts	6	Surface selon la diversité.....	17
Surface par catégorie de forêts	6	Surface par composition du peuplement.....	18
Surface par propriété.....	7	5 Le volume de bois sur pied	19
Surface par couverture du sol	8	Volume par propriété	19
3 La surface forestière de production.....	9	Volume par essence.....	20
Surface par propriété.....	9	Volume par catégorie de dimension des bois.....	21
Surface par structure forestière.....	10	Volume par catégorie de dimension des bois et par essence	22
Surface par classe d'âge de l'étage dominant.....	11	Volume par structure forestière	23
Surface par propriété et par distance de débardage.....	12	Volume par propriété et par structure forestière	24
Surface par propriété et par exploitabilité.....	13	Volume à l'hectare par propriété et par structure forestière	25
Surface par propriété et par classe de pente de débusquage	14	Volume par composition du peuplement	26
		Volume par classe d'altitude	27
		Volume par distance de débardage	28
		Volume par classe d'exploitabilité	29
		Volume par qualité des bois.....	30

6 La production en volume	31	9 Les données éco-floristiques.....	43
Production par propriété.....	31	Par type de roche mère.....	43
Production par essence.....	32	Par type de sol	44
Production par catégorie de dimension des bois.....	33	Par type d'humus	45
Production par structure forestière.....	34	Par texture de sol	46
Production par composition du peuplement	35	Par profondeur du sol et charge en cailloux.....	47
Production par altitude	36	Par indice d'hydromorphie.....	48
Production par distance de débardage.....	37	Par niveau hydrique révélé par la flore	49
Production par classe d'exploitabilité	38	Par niveau trophique révélé par la flore	50
7 La surface terrière	39	Par nombre d'essences dans le peuplement recensable.....	51
Surface terrière à l'hectare par propriété.....	39	Par hauteur de Lorey.....	52
Surface terrière à l'hectare par essence	40	Par classe d'altitude.....	53
8 Le nombre de tiges	41	Par taux de couvert des ligneux hauts	54
Nombre de tiges recensables par propriété	41	Par taux de couvert des ligneux bas.....	55
Nombre de tiges recensables par essence.....	42	Par taux de couvert des végétaux non ligneux	56

Tableau 1.1

	Total
Occupation du sol	1 000 ha
Forêt	75 ± 12
Bosquet	n.s.
Lande	n.s.
Autre végétation	823 ± 28
Improductif	96 ± 12
Eau	21 ± 5
Occulté	n.s.
Bocage vendéen	1 027 ± 29



Le département : Bocage vendéen

Tableau 1.2

	Forêt	Taux de boisement	Non forêt	Occulté	Total
Classe d'altitude	1 000 ha	%	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 200 m	75 ± 12	7	948 ± 28	n.s.	1 024 ± 29
De 200 à 400 m	–		n.s.	–	n.s.
Bocage vendéen	75 ± 12	7	952 ± 28	n.s.	1 027 ± 29

Tableau 2.1

Toute la forêt	Forêt de production		Forêt de production avec un couvert recensable*	
	Total	Hors peupleraie	Total	Hors peupleraie
1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
75 ± 12	74 ± 12	72 ± 12	70 ± 12	68 ± 12

* Les forêts de production ayant un couvert non recensable sont déduites (la surface d'observation est de 20 ares environ – placette de 25 m de rayon). Sont donc exclues de ces chiffres :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 2.2

Toute la forêt	
Classe de propriété	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>
<i>Autre forêt publique</i>	–
Toute la forêt publique	n.s.
Forêt privée	72 ± 12
Toutes propriétés	75 ± 12

Tableau 2.3

	Total
Couverture du sol	1 000 ha
Forêt fermée	71 ± 12
Forêt ouverte	n.s.
Peupleraie	n.s.
Bocage vendéen	75 ± 12

Tableau 3.1

	Total
Classe de propriété	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>
<i>Autre forêt publique</i>	–
Forêt publique	n.s.
Forêt privée	71 ± 12
Toutes propriétés	74 ± 12

Tableau 3.2

	Total
Structure forestière	1 000 ha
Futaie régulière	30 ± 8
Futaie irrégulière	–
Mélange de futaie et taillis	n.s.
Taillis	n.s.
Pas de structure	n.s.
Bocage vendéen	74 ± 12

Tableau 3.3

	Total
Classe d'âge	1 000 ha
De 0 à 20 ans	n.s.
De 20 à 40 ans	n.s.
De 40 à 60 ans	n.s.
De 60 à 80 ans	n.s.
De 80 à 100 ans	n.s.
De 100 à 140 ans	n.s.
De 140 à 200 ans	n.s.
Plus de 200 ans	–
Âge non déterminé	n.s.
Bocage vendéen	74 ± 12

	Total
Classe d'âge	1 000 ha
Moins de 40 ans	31 ± 8
Entre 40 et 100 ans	33 ± 9
Plus de 100 ans	n.s.
Âge non déterminé	n.s.
Bocage vendéen	74 ± 12

Tableau 3.4

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
De 0 à 200 m	n.s.	–	n.s.	49 ± 11	52 ± 11
Plus de 200 m	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
Bocage vendéen	n.s.	–	n.s.	71 ± 12	74 ± 12

Tableau 3.5

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
Plutôt facile	n.s.	–	n.s.	66 ± 12	70 ± 12
Plutôt difficile	–	–	–	n.s.	n.s.
Bocage vendéen	n.s.	–	n.s.	71 ± 12	74 ± 12

Tableau 3.6

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe de pente de débusquage	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
0 à 15 %	n.s.	–	n.s.	64 ± 12	67 ± 12
15 à 30 %	–	–	–	n.s.	n.s.
30 à 45 %	–	–	–	n.s.	n.s.
plus de 45 %	–	–	–	n.s.	n.s.
Bocage vendéen	n.s.	–	n.s.	71 ± 12	74 ± 12

Tableau 4.1

	Total
Essence principale	1 000 ha
Chêne pédonculé	29 ± 8
Chêne rouvre	n.s.
Châtaignier	n.s.
Autres feuillus	n.s.
Tous feuillus	63 ± 12
Pin maritime	n.s.
Autres conifères	n.s.
Tous conifères	n.s.
Bocage vendéen	70 ± 12

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.2

	Peuplement pur de feuillus	Peuplement pur de conifères	Peuplement de feuillus et conifères	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
<i>Autre forêt publique</i>	–	–	–	–
Forêt publique	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Forêt privée	60 ± 12	n.s.	n.s.	67 ± 12
Toutes propriétés	62 ± 12	n.s.	n.s.	70 ± 12

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Cf. page 24 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 4.3

	Peuplement monospécifique	Peuplement mélangé	Total
Classe de propriété	1 000 ha	1 000 ha	1 000 ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
<i>Autre forêt publique</i>	–	–	–
Forêt publique	n.s.	n.s.	n.s.
Forêt privée	32 ± 8	35 ± 10	67 ± 12
Toutes propriétés	34 ± 8	36 ± 10	70 ± 12

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 4.4

	Total
Composition du peuplement	1 000 ha
Peuplement monospécifique de pin maritime	n.s.
Peuplement monospécifique de chêne pédonculé	n.s.
Peuplement monospécifique de chêne rouvre	n.s.
Peuplement monospécifique de châtaignier	n.s.
Autres peuplements monospécifiques de feuillus	n.s.
Autres peuplements monospécifiques de conifères	n.s.
Mélange de chêne(s) et de châtaignier	n.s.
Mélange de chêne(s) et autre(s) feuillu(s)	n.s.
Autres mélanges de feuillus	n.s.
Mélange de pins et de feuillus	n.s.
Autres mélanges avec conifère(s)	n.s.
Bocage vendéen	70 ± 12

Ce tableau fait référence à la forêt de production ayant un couvert recensable.

Sont donc déduites :

- les forêts temporairement non boisées (suite à une coupe rase par exemple), c'est-à-dire sans couvert, mais dont on considère qu'elles porteront à nouveau prochainement un peuplement forestier ;
- les forêts où le taux de couvert absolu des arbres recensables est inférieur à 15 %.

Tableau 5.1

Classe de propriété	Volume	
	total	à l'hectare
	Mm ³	m ³ /ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
<i>Autre forêt publique</i>	–	–
Forêt publique	n.s.	n.s.
Forêt privée	11 ± 3	148 ± 32
Toutes propriétés	11 ± 3	147 ± 31

Tableau 5.2

	Total
Essence	Mm ³
Chêne pédonculé	4 ± 2
Chêne rouvre	1 ± 1
Châtaignier	1 ± ε
Autres feuillus	4 ± 2
Tous feuillus	10 ± 3
Pin maritime	n.s.
Autres conifères	n.s.
Tous conifères	n.s.
Bocage vendéen	11 ± 3

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 5.3

	Total
Dimension des bois	Mm ³
Petit bois	3 ± 1
Moyen bois	5 ± 2
Gros bois	1 ± 1
Très gros bois	1 ± 1
Bocage vendéen	11 ± 3

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;
 Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;
 Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;
 Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.
 La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 5.4

	Petit bois	Moyen bois	Gros bois	Très gros bois	Total
Essence	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Chêne pédonculé	1 ± ε	2 ± 1	1 ± 1	n.s.	4 ± 2
Chêne rouvre	ε ± ε	n.s.	n.s.	n.s.	1 ± 1
Châtaignier	n.s.	ε ± ε	n.s.	–	1 ± ε
Autres feuillus	1 ± 1	2 ± 1	n.s.	n.s.	4 ± 2
Tous feuillus	3 ± 1	5 ± 2	1 ± 1	1 ± 1	10 ± 3
Pin maritime	n.s.	n.s.	n.s.	–	n.s.
Autres conifères	n.s.	n.s.	n.s.	–	n.s.
Tous conifères	n.s.	n.s.	n.s.	–	n.s.
Bocage vendéen	3 ± 1	5 ± 2	1 ± 1	1 ± 1	11 ± 3

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,5 Mm³

Tableau 5.5

	Volume	
	total	à l'hectare
Structure forestière	Mm ³	m ³ /ha
Futaie régulière	5 ± 2	166 ± 60
Futaie irrégulière	–	–
Mélange de futaie et taillis	n.s.	n.s.
Taillis	n.s.	n.s.
Pas de structure	n.s.	n.s.
Bocage vendéen	11 ± 3	147 ± 31

Tableau 5.6

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Structure forestière	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Futaie régulière	n.s.	–	n.s.	5 ± 2	5 ± 2
Futaie irrégulière	–	–	–	–	–
Mélange de futaie et taillis	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
Taillis	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
Pas de structure	–	–	–	n.s.	n.s.
Bocage vendéen	n.s.	–	n.s.	11 ± 3	11 ± 3

Tableau 5.7

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Ensemble des propriétés
Structure forestière	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha	m ³ /ha
Futaie régulière	n.s.	–	n.s.	169 ± 64	166 ± 60
Futaie irrégulière	–	–	–	–	–
Mélange de futaie et taillis	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
Taillis	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
Pas de structure	–	–	–	n.s.	n.s.
Bocage vendéen	n.s.	–	n.s.	148 ± 32	147 ± 31

Tableau 5.8

Composition du peuplement	Volume	
	total	à l'hectare
Composition du peuplement	Mm ³	m ³ /ha
Peuplement monospécifique de pin maritime	n.s.	n.s.
Peuplement monospécifique de chêne pédonculé	n.s.	n.s.
Peuplement monospécifique de chêne rouvre	n.s.	n.s.
Peuplement monospécifique de châtaignier	n.s.	n.s.
Autres peuplements monospécifiques de feuillus	n.s.	n.s.
Autres peuplements monospécifiques de conifères	n.s.	n.s.
Mélange de chêne(s) et de châtaignier	n.s.	n.s.
Mélange de chêne(s) et autre(s) feuillu(s)	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus	n.s.	n.s.
Mélange de pins et de feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges avec conifère(s)	n.s.	n.s.
Bocage vendéen	11 ± 3	155 ± 29

cf. note p. 18

Tableau 5.9

Classe d'altitude	Volume	
	total	à l'hectare
	Mm ³	m ³ /ha
De 0 à 200 m	11 ± 3	147 ± 31
Bocage vendéen	11 ± 3	147 ± 31

Tableau 5.10

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
De 0 à 200 m	n.s.	–	n.s.	8 ± 3	8 ± 3
Plus de 200 m	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
Bocage vendéen	n.s.	–	n.s.	11 ± 3	11 ± 3

Tableau 5.11

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³	Mm ³
Plutôt facile	n.s.	–	n.s.	10 ± 3	11 ± 3
Plutôt difficile	–	–	–	n.s.	n.s.
Bocage vendéen	n.s.	–	n.s.	11 ± 3	11 ± 3

Tableau 5.12

	Total
Qualité des bois	Mm ³
Qualité 1	n.s.
Qualité 2	5 ± 2
Sous-total qualité bois d'œuvre*	5 ± 2
Qualité 3	6 ± 2
Total	11 ± 3

Le sous-total qualité bois d'œuvre est la somme des qualités 1 et 2.
Cf. page 18 du tome « [Pour bien comprendre les résultats publiés](#) ».

Tableau 6.1

Classe de propriété	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
<i>Autre forêt publique</i>	–	–
Forêt publique	n.s.	n.s.
Forêt privée	0,5 ± 0,1	6,9 ± 1,6
Toutes propriétés	0,5 ± 0,1	6,9 ± 1,5

Tableau 6.2

	Totale
Essence	Mm ³ /an
Chêne pédonculé	0,1 ± ε
Chêne rouvre	0,1 ± ε
Châtaignier	ε ± ε
Autres feuillus	0,2 ± 0,2
Tous feuillus	0,4 ± 0,1
Pin maritime	n.s.
Autres conifères	n.s.
Tous conifères	0,1 ± 0,1
Bocage vendéen	0,5 ± 0,1

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Tableau 6.3

Dimension des bois	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Petit bois	0,3 ± 0,1	3,5 ± 1,0
Moyen bois	0,2 ± 0,1	2,9 ± 1,1
Gros bois	ε ± ε	0,4 ± 0,2
Très gros bois	ε ± ε	0,1 ± 0,1
Bocage vendéen	0,5 ± 0,1	6,9 ± 1,5

ε : valeur non nulle mais inférieure à 0,05 Mm³/an

Petit bois : diamètre au moins égal à 7,5 cm et strictement inférieur à 22,5 cm ;

Moyen bois : diamètre au moins égal à 22,5 cm et strictement inférieur à 47,5 cm ;

Gros bois : diamètre au moins égal à 47,5 cm et strictement inférieur à 67,5 cm ;

Très gros bois : diamètre au moins égal à 67,5 cm.

La circonférence est mesurée à 1,30 m du sol et convertie en diamètre.

Tableau 6.4

	Production	
	totale	à l'hectare
Structure forestière	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Futaie régulière	0,2 ± 0,1	6,5 ± 1,7
Futaie irrégulière	–	–
Mélange de futaie et taillis	n.s.	n.s.
Taillis	n.s.	n.s.
Pas de structure	n.s.	n.s.
Bocage vendéen	0,5 ± 0,1	6,9 ± 1,5

Les valeurs de la production peuvent être légèrement différentes de celles des autres pages car la campagne 2005 (pour le calcul de la production des arbres coupés) n'est pas prise en compte.

La structure forestière est déterminée uniquement pour les forêts fermées (taux de couvert absolu supérieur à 40 %). Les forêts ouvertes ont donc par nature « pas de structure ».

Tableau 6.5

Composition du peuplement	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Peuplement monospécifique de pin maritime	n.s.	n.s.
Peuplement monospécifique de chêne pédonculé	n.s.	n.s.
Peuplement monospécifique de chêne rouvre	n.s.	n.s.
Peuplement monospécifique de châtaignier	n.s.	n.s.
Autres peuplements monospécifiques de feuillus	n.s.	n.s.
Autres peuplements monospécifiques de conifères	n.s.	n.s.
Mélange de chêne(s) et de châtaignier	n.s.	n.s.
Mélange de chêne(s) et autre(s) feuillu(s)	n.s.	n.s.
Autres mélanges de feuillus	n.s.	n.s.
Mélange de pins et de feuillus	n.s.	n.s.
Autres mélanges avec conifère(s)	n.s.	n.s.
Bocage vendéen	0,5 ± 0,1	7,4 ± 1,5

cf. note p. 18

Tableau 6.6

Classe d'altitude	Production	
	totale	à l'hectare
	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
De 0 à 200 m	0,5 ± 0,1	6,9 ± 1,5
Bocage vendéen	0,5 ± 0,1	6,9 ± 1,5

Tableau 6.7

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Distance de débardage	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
De 0 à 200 m	n.s.	–	n.s.	0,4 ± 0,1	0,4 ± 0,1
Plus de 200 m	n.s.	–	n.s.	n.s.	n.s.
Bocage vendéen	n.s.	–	n.s.	0,5 ± 0,1	0,5 ± 0,1

Tableau 6.8

	Forêt domaniale	Autre forêt publique	Forêt publique	Forêt privée	Toutes propriétés
Classe d'exploitabilité	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an	Mm ³ /an
Plutôt facile	n.s.	–	n.s.	0,5 ± 0,1	0,5 ± 0,1
Plutôt difficile	–	–	–	n.s.	n.s.
Bocage vendéen	n.s.	–	n.s.	0,5 ± 0,1	0,5 ± 0,1

Tableau 7.1

	Surface terrière à l'hectare
Classe de propriété	m ² /ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>
<i>Autre forêt publique</i>	–
Forêt publique	n.s.
Forêt privée	21,9 ± 3,8
Toutes propriétés	21,6 ± 3,5

Tableau 7.2

	Surface terrière à l'hectare
Essence	m ² /ha
Chêne pédonculé	7,7 ± 2,3
Chêne rouvre	2,5 ± 1,4
Châtaignier	1,3 ± 0,9
Autres feuillus	8,0 ± 3,5
Tous feuillus	19,5 ± 3,8
Pin maritime	n.s.
Autres conifères	n.s.
Tous conifères	2,1 ± 1,5
Bocage vendéen	21,6 ± 3,5

Tableau 8.1

Classe de propriété	Nombre de tiges	
	total	à l'hectare
	millions de tiges	tiges/ha
<i>Forêt domaniale</i>	<i>n.s.</i>	<i>n.s.</i>
<i>Autre forêt publique</i>	–	–
Forêt publique	n.s.	n.s.
Forêt privée	58 ± 17	827 ± 181
Toutes propriétés	61 ± 17	828 ± 171

Tableau 8.2

Essence	Nombre de tiges	
	total	à l'hectare
	millions de tiges	tiges/ha
Chêne pédonculé	16 ± 6	215 ± 79
Chêne rouvre	5 ± 4	77 ± 55
Châtaignier	6 ± 5	82 ± 64
Autres feuillus	30 ± 14	399 ± 160
Tous feuillus	57 ± 17	772 ± 178
Pin maritime	n.s.	n.s.
Autres conifères	n.s.	n.s.
Tous conifères	4 ± 3	56 ± 41
Bocage vendéen	61 ± 17	828 ± 171

Tableau 9.1

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Plutonique	–	–	–	–	–
Volcanique	–	–	–	–	–
Siliceux consolidé	–	–	–	–	–
Siliceux meuble	71 ± 12	10 ± 3	144 ± 31	0,5 ± 0,1	6,8 ± 1,6
Calcaire consolidé	–	–	–	–	–
Calcaire meuble	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Dolomie	–	–	–	–	–
Marne	–	–	–	–	–
Argile	–	–	–	–	–
Métamorphique	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Particulière	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Bocage vendéen	72 ± 12	10 ± 3	144 ± 31	0,5 ± 0,1	6,7 ± 1,6

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.2

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Sol jeune	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol carbonaté	–	–	–	–	–
Sol calcique	–	–	–	–	–
Sol brunifié	35 ± 9	5 ± 2	133 ± 33	0,2 ± 0,1	6,0 ± 1,2
Sol lessivé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol podzolisé	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Sol fersiallitique	–	–	–	–	–
Sol hydromorphe	35 ± 9	6 ± 3	163 ± 56	0,3 ± 0,1	7,9 ± 2,8
Absence ou autre	–	–	–	–	–
Bocage vendéen	72 ± 12	10 ± 3	144 ± 31	0,5 ± 0,1	6,7 ± 1,6

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.3

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total	à l'hectare	totale	à l'hectare
		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Mor ou dysmoder	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Moder	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Dysmull	26 ± 8	4 ± 2	136 ± 56	0,2 ± 0,1	6,6 ± 2,4
Mull	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Carbonaté	–	–	–	–	–
Hydromorphe	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Absence ou autre	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Bocage vendéen	72 ± 12	10 ± 3	144 ± 31	0,5 ± 0,1	6,7 ± 1,6

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.4

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total	à l'hectare	totale	à l'hectare
		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Sableuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Limono-sableuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Limoneuse	41 ± 9	6 ± 2	136 ± 32	0,2 ± 0,1	5,8 ± 1,1
Limon sur argile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Argilo-sableuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Argilo-limoneuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Argileuse	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Autre ou non déterminée	–	–	–	–	–
Bocage vendéen	72 ± 12	10 ± 3	144 ± 31	0,5 ± 0,1	6,7 ± 1,6

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.5

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Très caillouteux	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Caillouteux	–	–	–	–	–
Superficiel	–	–	–	–	–
Peu profond	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Moyennement profond	28 ± 8	4 ± 2	143 ± 48	0,2 ± 0,1	6,1 ± 1,4
Profond	41 ± 10	6 ± 2	152 ± 48	0,3 ± 0,1	7,7 ± 2,9
Indéterminé	–	–	–	–	–
Bocage vendéen	72 ± 12	10 ± 3	144 ± 31	0,5 ± 0,1	6,7 ± 1,6

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.6

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total	à l'hectare	totale	à l'hectare
		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Hydromorphie forte en surface	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Hydromorphie forte < 35 cm	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Hydromorphie forte entre 35 à 64 cm	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Hydromorphie faible ou hydromorphie forte ≥ 65 cm	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Non hydromorphe	30 ± 8	4 ± 2	133 ± 44	0,2 ± 0,1	5,8 ± 1,5
Indéterminé	–	–	–	–	–
Bocage vendéen	72 ± 12	10 ± 3	144 ± 31	0,5 ± 0,1	6,7 ± 1,6

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.7

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total	à l'hectare	totale	à l'hectare
		Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Xérophile	–	–	–	–	–
Mésoxérophile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Mésophile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Hygrocline	39 ± 10	5 ± 2	125 ± 40	0,2 ± 0,1	5,6 ± 1,4
Hygrophile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Bocage vendéen	72 ± 12	10 ± 3	144 ± 31	0,5 ± 0,1	6,7 ± 1,6

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.8

	Surface	Volume		Production	
		total	à l'hectare	totale	à l'hectare
	1 000 ha	Mm ³	m ³ /ha	Mm ³ /an	m ³ /ha/an
Acidiphile ou hyperacidiphile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Mésoacidiphile	35 ± 9	5 ± 2	147 ± 48	0,2 ± 0,1	6,6 ± 1,5
Acidicline	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Neutrophile	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Neutrocalcicole	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Calcicole ou calcaricole	–	–	–	–	–
Bocage vendéen	72 ± 12	10 ± 3	144 ± 31	0,5 ± 0,1	6,7 ± 1,6

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.9

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Aucune essence	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
1 essence	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
2 essences	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
3 essences	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
4 essences	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
5 essences	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
6 essences	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
7 essences	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
8 essences	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
9 essences	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
10 essences ou plus	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Bocage vendéen	72 ± 12	10 ± 3	144 ± 31	0,5 ± 0,1	6,7 ± 1,6

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.10

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
Moins de 5 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 5 à 10 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 10 à 15 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 15 à 20 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 20 à 25 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
De 25 à 30 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Plus de 30 m	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Bocage vendéen	72 ± 12	10 ± 3	144 ± 31	0,5 ± 0,1	6,7 ± 1,6

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

La hauteur de Lorey correspond à la hauteur de l'arbre de surface terrière moyenne d'un peuplement.

Tableau 9.11

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
De 0 à 200 m	72 ± 12	10 ± 3	144 ± 31	0,5 ± 0,1	6,7 ± 1,6
Bocage vendéen	72 ± 12	10 ± 3	144 ± 31	0,5 ± 0,1	6,7 ± 1,6

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.12

	Surface		Volume		Production					
	1 000 ha		total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an				
0	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.				
1/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.				
3/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.				
4/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.				
5/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.				
6/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.				
7/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.				
8/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.				
9/10	n.s.		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.				
10/10	31	± 8	5	± 2	171	± 52	0,2	± 0,1	8,0	± 2,1
2/10	-		-	-	-	-				
Bocage vendéen	72	± 12	10	± 3	144	± 31	0,5	± 0,1	6,7	± 1,6

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.13

	Surface	Volume		Production	
	1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
0	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
1/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
2/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
3/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
4/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
5/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
6/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
7/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
8/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
9/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
10/10	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Bocage vendéen	72 ± 12	10 ± 3	144 ± 31	0,5 ± 0,1	6,7 ± 1,6

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

Tableau 9.14

	Surface		Volume		Production	
		1 000 ha	total Mm ³	à l'hectare m ³ /ha	totale Mm ³ /an	à l'hectare m ³ /ha/an
1/10		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
2/10		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
3/10		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
4/10		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
5/10		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
6/10		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
7/10		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
8/10		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
9/10		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
10/10		n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
0		-	-	-	-	-
Bocage vendéen		72 ± 12	10 ± 3	144 ± 31	0,5 ± 0,1	6,7 ± 1,6

Ce tableau fait référence à la forêt de production hors peupleraie.

RÉSULTATS D'INVENTAIRE FORESTIER

Les résultats : A30 - Bocage vendéen

Les résultats des campagnes d'inventaire 2009 à 2013

L'information grandeur nature